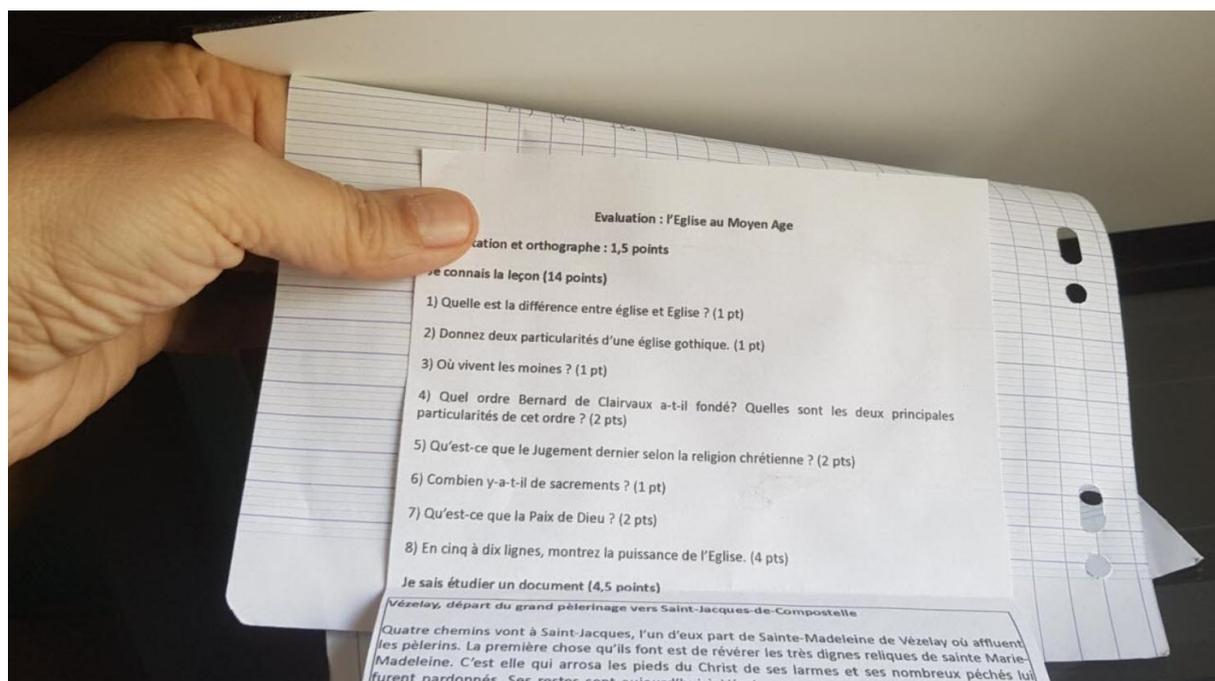


LA MJC DANS LE BIEN PUBLIC

Les MJC au secours des élèves et des familles sans imprimante

Être scolarisé à la maison sans imprimante ou même ordinateur : un casse-tête pour les familles les moins favorisées. Les MJC de Dijon se portent à leur secours grâce à un dispositif mis en place après le confinement.

Le confinement et l'organisation de l'école à distance accentuent les inégalités en matière d'équipements numériques. « Il y a des quartiers à Dijon où beaucoup de personnes n'ont pas de moyens d'imprimer », affirme Pierre Vian, président de la fédération régionale des MJC Bourgogne-Franche Comté. « Certaines familles n'ont pas d'imprimante, pas d'argent pour acheter les cartouches ; par conséquent, elles ne peuvent pas imprimer les devoirs envoyés par les enseignants qui font classe à distance pour leurs enfants. » Dans la cité des ducs, les MJC ont pris des mesures pour aider ces familles. À la Maison-phare à la Fontaine-d'Ouche, par exemple, une permanence liée à la « classe à la maison » et aux urgences administratives a été mise en place pour permettre aux familles et aux personnes les plus nécessiteuses d'imprimer leurs documents : il leur suffit d'envoyer un courriel à impression@lamaisonphare.fr pour que ceux-ci leur soient restitués de façon sécurisée selon les consignes sanitaires.



Pas d'ordinateur à la maison

« Certains élèves n'ont qu'un téléphone portable et pas d'ordinateur », témoigne Caroline Meffe, directrice de la MJC des Grésilles, où ce système, mis en place au début du confinement, n'a cessé de monter en puissance : « Au début, on a eu des demandes pour des enfants solarisés en élémentaire ; puis, pour des collégiens... Aujourd'hui, on imprime entre dix et deux cents pages par jour ! Un seul animateur était chargé de cette mission au démarrage de l'opération, maintenant, ils sont trois * »

Les animateurs font les facteurs

« Les animateurs se transforment en facteurs, car ils vont déposer les enveloppes dans les boîtes aux lettres des habitants », souligne Pierre Vian. « Ils sonnent pour prévenir que le courrier a été déposé », poursuit Caroline Meffe, ajoutant que des attestations de déplacement dérogatoires sont régulièrement glissées dans les enveloppes, « avec leur traduction dans différentes langues : arabe, portugais, malgache... ».

Une assistance scolaire

Autre aspect, l'aide aux devoirs : à la Maison Maladière, par exemple, un accompagnement téléphonique a été mis en place pour des collégiens dont les parents disent ne pas pouvoir suivre. À la MJC-centre social des Bourroches, une quinzaine de familles bénéficient de séances vidéo ou téléphoniques avec les animateurs du dispositif contrat local à l'accompagnement à la scolarité (Clas), lequel se poursuit malgré le confinement lié à la crise sanitaire : « Cela se fait soit via le téléphone, soit via WhatsApp ou Framatalk », explique le directeur Marc Kanhye.

* La demande est tellement forte que le centre multimédia des Grésilles assure une permanence dans ce domaine depuis lundi 6 avril.